



ROLE DE LA COMMISSION ANIMATION & CONVIVIALITE



Définition : L'animation est indispensable au sein d'une association car elle donne une image vivante et dynamique du club. Elle peut permettre de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'association. Exemple : organisation du Meeting du club, organisation de moments de convivialité entre les nageurs, organisation des 30 ans du club...

Composition : 5 personnes maximum

Rôle :

- Organiser des manifestations
- Organiser des ventes pour ramener de l'argent au club
- Organisation des manifestations décidées par le club
- Recherche des bénévoles nécessaires aux actions qui leur sont attribuées

Objectifs :

- Mener à bien les manifestations vitales au dynamisme et au développement du club
- Assurer le bon fonctionnement des animations





ROLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION



Définition : Le plus souvent, cette commission s'occupe du site web, des réseaux sociaux, de la presse. Elle communique sur tous les événements liés au club. Elle promotionne le club et ses activités.

La commission communication a en charge de développer et de communiquer sur l'activité du club.

Composition : 5 personnes maximum

Rôle :

- Communiquer sur les activités du club (annonces des événements, conception et diffusion des affiches par exemple).
- Recueillir et diffuser les informations internes au club auprès des licenciés
- Gérer les infos sur le site et les réseaux sociaux (reportage, animation, site, photos, vidéos...)
- Collaboration avec la commission animation pour l'organisation des événements

Objectifs :

- Faire en sorte que les informations soient diffusées efficacement au sein du club
- Améliorer le réseau d'information que ce soit en externe ou en interne
- Collaborer avec les autres commissions afin de permettre les échanges entre elles





ROLE DE LA COMMISSION LOGISTIQUES



Définition : Cette commission a pour objectif de gérer les stocks de l'association, gère l'achat des tenues (des tee-shirt, des bonnets), mais aussi l'achat, le stockage et la gestion du matériel pour les activités...

Composition : 5 personnes maximum





ROLE DE LA COMMISSION MEDICALE



Définition : Elle doit veiller à ce que la pharmacie soit toujours bien équipé, que le club possède les équipements médicaux nécessaires à la pratique en piscine et en mer en fonction des activités. Ces personnes doivent être des professionnels de santé qui puisse se rendre le plus souvent possible dans les compétitions ou dans les activités nautiques proposées par le club. Elle s'occupe de la partie activité Santé/Bien-être, auprès de l'entraîneur.

Composition : 5 personnes maximum





ROLE DE LA COMMISSION PARTENARIAT & CONTRAT DE GROUPE



Définition : Cette commission recherche des partenaires, afin de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'association. Il faut surtout chercher à fidéliser les partenaires déjà présent. Cette commission sert également à rechercher des contrats divers et des contrats de groupe afin d'inciter la population et les organismes à venir dans les activités.

Composition : 5 personnes maximum





ROLE DE LA COMMISSION SPORT & OFFICIELS



Définition : Elle s'occupe de la partie sportive avec les entraîneurs La gestion des compétitions et des officiels S'occupe de la formation des nageurs à la culture des compétitions et de la connaissance des règlements. S'occupe de la formation et de la gestion des officiels. S'occupe de la gestion du programme et du projet sportif avec les entraîneurs.

Composition : 5 personnes maximum

Rôle :

- Planification des rencontres sur la saison
- Information sur les règles nouvelles
- Mise en place d'une formation interne sur les règlements officiels

Objectifs :

- Faire en sorte que chaque licencié soit apte à tenir le rôle d'officiel
- Organiser la couverture des rencontres du club





ROLE DE LA COMMISSION VOYAGE & DEPLACEMENT



Définition : Elle gère toutes les dispositions à prendre lorsque le club est en déplacement en Martinique, en France ou à l'étranger : transport, hébergement, restauration, planning d'organisation...

Composition : 5 personnes maximum

Rôle :

Préparer tous les déplacements des nageurs
Gérer les budgets prévisionnel

Objectifs :

Bien préparer tous les déplacements des nageurs

